

DÉLIBÉRATION

N° 20190912-24

Thiers Dore other Montagne L'INTERCO

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants:

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président **Date de la convocation :** 5 septembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le jeudi 12 septembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD Frédérique BARADUC à Philippe OSSEDAT Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel LAFAY, André IMBERDIS, Carine BRODIN, Paul SABATIER, Pierre ROZE.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Nadine GOUILLOUX

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

PARTICIPATION A L'ACCUEIL DES AUTOMNALES 2019

Rapporteur: Tony BERNARD, Président

AR PREFECTURE

063-200070712-20190912-20190912_24-DE

Regu le 26/09/2019

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne soutient financièrement les Communes et associations sélectionnées par le Conseil Départemental pour accueillir un rendez-vous des Automnales. La participation de Thiers Dore et Montagne (TDM) s'élève à 50% du déficit de la manifestation et intègre le budget culturel de l'intercommunalité.

En 2019, la Commune de Vollore-Ville a été retenue pour accueillir un évènement le vendredi 22 novembre et proposer une médiation auprès des jeunes. Une convention de partenariat tripartite entre le CD63, la Commune de Vollore-Ville et TDM a été rédigée.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la convention de partenariat tripartite entre le CD63, la Commune et TDM et le versement d'une participation maximale de 875 € à la Commune de Vollore-Ville,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS: 54
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 54

Conseillers présents : 49

Représentés : 5

Non-participation :

Pour: 54 Contre:

Abstention:

Pour ampliation certifiée conforme, Le Président,

> Tony BERNARD, Maire de Châteldon